REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE

gef

PNUD
Au service des peuples et des nations

Termes de références
pour les services d'un prestataire individuel (IC)

Projet: Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Nagoya en Algérie

I. INFORMATION GENERALE

Intitulé de la mission :	Conseiller(e) technique en chef
Référence :	IC 001/2016
Type de contrat :	Individual Contract
Durée du contrat :	01 année renouvelable
Durée de la mission :	12 mois étalés sur la durée du projet
Lieu :	Alger, Algérie
Date prévue de début :	Dès que possible.
Superviseur:	le Conseiller(e) technique en chef collabore activement avec le Directeur National du Projet et le Coordinateur National du Projet,

II. CONTEXTE DU PROJET

De par sa taille et son emplacement géographique, l'Algérie est un pays important en termes d'écosystèmes et de diversité des espèces. Il y a cependant une tendance générale à la dégradation des écosystèmes dans les régions vulnérables d'Algérie et à la perte de la biodiversité. Ceci provoque une érosion de la diversité biologique et génétique et des services écosystémiques qui amenuise les moyens de subsistance pour des populations locales ainsi que les possibilités de résilience face aux pressions environnementales continues, aussi bien pour les générations présentes que futures. L'Algérie a visé et accompli des progrès appréciables sur un certain nombre de fronts concernant les premier et deuxième objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB) – la conservation de la biodiversité et son utilisation durable, notamment – par le renforcement et la gestion d'un réseau d'aires protégées, les pratiques de gestion durable des ressources naturelles et des activités similaires. Néanmoins, des défis majeurs demeurent. Travailler davantage pour le troisième objectif de la CDB – l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (APA) en est un, même s'il pourrait offrir des pistes importantes et répondre à une série de problématiques. La solution à long terme est la création, le développement et la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire et institutionnel national global pour l'APA. Cela permettra d'activer le potentiel que les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles de l'Algérie représentent pour générer des avantages économiques en faveur de la nation et des principaux intervenants, notamment, les populations locales, le cas échéant, sous les formes de l'entreprenariat, l'emploi, le transfert de technologie et le développement des capacités.

Le projet mettra en œuvre la solution à long terme proposée à travers deux composantes : 1) L'élaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel en vue de permettre l'application du Protocole de Nagoya ainsi que la conservation et la valorisation des ressources génétiques ; et 2) Le développement et le renforcement des capacités nationales de recherche et des institutions de réglementation à appliquer les règles et principes de l'APA. Grâce à la mise en œuvre de ces deux composantes, le projet permettra d'atteindre des avantages environnementaux à l'échelle mondiale grâce à une meilleure contribution nationale pour la réalisation des trois objectifs de la CDB et des objectifs de son plan stratégique, pour la période 2011-2020, en contribuant à des taux réduits de perte de la biodiversité en Algérie à travers les mécanismes suivants :

1) Accroître la sensibilisation sur les valeurs existantes, l'utilisation et les choix de ressources biologiques entre les principales parties prenantes, et sur l'existence de marchés basés sur l'utilisation durable de la biodiversité et de ses composantes ;
2) Permettre au Gouvernement et aux autres parties prenantes de tirer de plus grands avantages économiques découlant de l'utilisation des ressources génétiques et de générer des incitations pouvant favoriser la gestion de la conservation (in situ et ex situ) et de l'écosystème ;
3) Faciliter la production des avantages monétaires et non monétaires découlant de l'accès et l'utilisation des ressources génétiques, en particulier, par les secteurs industriel, commercial, universitaire et de recherche; et
4) Fournir aux populations locales qui maintiennent les ressources génétiques sur leurs terres et qui ont développé et accumulé des connaissances traditionnelles avec de nouveaux moyens de subsistance résultant du partage juste et équitable des avantages économiques réduisant ainsi les pressions sur les écosystèmes et contribuant au maintien des services écosystémiques aux niveaux régional et mondial.

III. TACHES ET RESPONSABILITES

Le conseiller technique en chef aura des tâches techniques (100%) et aura pour mission de collaborer activement avec le Directeur National du Projet et Coordinateur National du Projet, et devra dans le cadre de ses fonctions:

1. Apporter un appui technique aux activités du projet et le contrôle qualité des interventions ;
2. Assurer la coordination générale et l'encadrement de l'équipe d'assistance technique, participer si nécessaire aux travaux de chaque expert composant cette équipe et veiller à l'élaboration des rapports correspondants ;

PRINCIPALES TACHES

- Diriger l'équipe des autres consultants impliqués dans le projet APA et assumer la responsabilité globale de l'élaboration dans les délais du document à soumettre au PNUD, au FEM, en respectant strictement les délais convenus et en effectuant le contrôle qualité.
- S'assurer que la réunion de lancement aboutit à une feuille de route claire sur la portée des services et les tâches du projet à accomplir sous la supervision des principaux partenaires d'exécution et du personnel technique du PNUD.
- Jouer un rôle central dans l'élaboration de la partie technique du plan de travail du projet et la coordination des contributions et des produits de tous les consultants, ainsi que le contrôle de la qualité technique des produits livrables.
- S'assurer que la mise en œuvre est conforme aux plans de travail approuvés et atteint les résultats désirés.
- Identifier les partenaires de mise en œuvre pour la réalisation des diverses activités et élaborer un plan de mise en œuvre global.
- Supporter la préparation des rapports de suivi du projet, et plus précisément le PIR abrégé, le journal des risques, le rapport final et les rapports sur les leçons tirées.

IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)

Plan de travail annuel ;
Rapport de l'atelier de démarrage avec feuille de route ;
Rapport PIR « Project Implementation Review » ;
Tout rapport périodique.

V. COMPETENCES

COMPETENCES PRINCIPALES

- Communique efficacement à l'oral et à l'écrit, afin de transmettre des informations techniques complexes à des techniciens ou au grand public ;
- Bonne compétences de leadership, de coordination et de facilitation ;
- Bonne connaissance des enjeux environnementaux en Algérie ;
- Une expérience avérée dans la rédaction de documents pertinents (publications, rapports et documents connexes) ;
- Aptitude avérée à recueillir, vérifier et analyser des informations, ainsi que de compléter et présenter son travail avec un haut degré de précision et de qualité technique ;
- Bonne connaissance et compréhension des décisions et processus de la CDB et du Protocole de Nagoya ;
- Expérience antérieure dans le développement de stratégies APA est un avantage.

COMPETENCES ADDITIONNELLES

- Négocie efficacement dans les situations délicates ;
- Se focaliser sur et atteint des résultats en convainquant et en influençant les autres, et en travaillant avec eux ;
- Définit les priorités, fournit des produits de qualité, respecte les délais et gère efficacement son temps ;
- Partage ses connaissances et aide volontiers ceux qui demandent des conseils ou une assistance ;
- S'efforce de trouver des solutions créatives en analysant soigneusement et logiquement les problèmes ;
- Fait la démonstration de connaissances techniques suffisantes pour travailler efficacement dans sa spécialité ;
- Inspire et soutient les décisions de l'équipe ;
- Entretient de solides relations avec les partenaires et les clients ;
- Aptitude au travail en milieu pluriculturel et bonnes relations interpersonnelles, doublées d'une expérience de collaboration avec des partenaires de tous niveaux (ministères, donateurs, secteur privé, ONGs et organisations communautaires de base).

VI. QUALIFICATIONS

Education:	Formation universitaire de préférence avancée (master ou doctorat) dans les sciences naturelles ou environnementales.
Expérience:	○ Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion de la biodiversité et des ressources génétiques ; ○ Solides compétences en suivi et évaluation ; ○ Une expérience préalable avec les projets du FEM est un atout considérable ;
Langues:	Connaissance approfondie de l'arabe et français. Une bonne connaissance de l'anglais est un atout.

VI. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

OFFRE TECHNIQUE

- CV ou P11 (annexe 4) dûment rempli et signé indiquant au moins trois personnes de référence;
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 3) dûment rempli et signé,

OFFRE FINANCIERE

L'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables) selon le calendrier d'exécution proposé pour cette mission. Elle doit être exprimée en Dinars algériens,

VII. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants:

A. *EVALUATION TECHNIQUE*

Critère technique		**Note**
1	Qualification académique	15
2	Expérience professionnelle dans le domaine de la gestion de la biodiversité et des ressources génétiques	35
3	Expérience en suivi et évaluation	10
4	Expérience avec les projets du FEM	10
	Total	70

B. *EVALUATION FINANCIERE*

Les offres qualifiées ayant obtenues 70 % à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière.
Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : **NF = 100 x Fm / F** (F étant le prix de l'offre financière).
Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) ; pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugée à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

I. DEPOT DES CANDIDATURES

- Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien adresser leur candidature en indiquant la référence à l'adresse suivante : **procurement.project.dz@undp.org avant le 30 Juillet 2016.**

Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.